

DEJEPS

spécialité
"Perfectionnement Sportif"

FORMATION CONTINUE
EN PRESENTIEL

ANNÉE 2023

LE DEJEPS, C'EST QUOI ?

Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau III (Bac+2).

Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.

Structuration du diplôme :

UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

UC 4 : Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention de sécurité

PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES



Formation présentielle



Formation E-learning



Stage en structure

OBJECTIFS

01

Réaliser de manière autonome des prestations de perfectionnement et d'entraînement dans sa mention

02

Réaliser des prestations de formation

03

Enseigner contre rémunération



CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences (Unité capitalisable)



MENTION AU CHOIX



BOXE



**OPTION A :
KICK-BOXING**



**OPTION B :
BOXE THAI - MUAYTHAI**

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur
Coach

Moniteur
Formateur

PUBLICS

- Entraîneurs bénévoles en activités pugilistiques
- Entraîneurs professionnels en activités pugilistiques
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions règlementaires



DATE - DUREE - LIEU

2 sessions par an

189 heures en OF - 147 heures en E-learning - 288h en structure

Massy (91) - Aix-en-Provence (13)

CONTACT

Pôle sport

06 95 64 58 39

marie@challengesacademia.com